



Le Baron Noir

Les brèves de l'aéroport par le SSP



Edito

Records d'adhésions en 2009 !

2009 n'est pas terminée, mais on peut déjà l'annoncer : c'est une année exceptionnelle en terme d'adhésions à l'aéroport. Du jamais vu ! Plusieurs centaines de membres en quelques mois. A tel point que le groupe de Trafic Aérien est devenu le plus gros secteur du SSP à Genève. A cela deux explications : tout d'abord nous avons progressé chez tous les employeurs où nous sommes traditionnellement présents, puis, dans un même temps, le SSP a développé sa présence dans les compagnies aériennes. Résultat prévisible : dès le 1er janvier 2010, votre secrétaire syndical pourra débloquer plus de temps encore pour le secteur aérien. Ce sont les employeurs qui vont être contents !

Yves Mugny – secrétaire syndical SSP

Avireal veut « échapper » au SSP

Depuis des années, le SSP réclame une CCT cantonale. Mais Avireal préférerait le suisse allemand au dialogue social, et se cachait derrière une CCT nationale. Du coup il a fallu que le SSP intervienne au niveau suisse pour obtenir ce que les employés voulaient, soit une CCT à Genève et une autre à Zürich. Seulement voilà, Avireal aimerait bien éviter le SSP, trop revendicatif à leur goût. Ils ont donc pris contact avec PUSH. Quand on sait comment cette organisation agit à Swissport, on peut comprendre la préférence de l'employeur !

Heureusement pour le personnel d'Avireal, nous avons suffisamment de membres pour imposer la présence du SSP aux négociations.

Baboo : du chômage technique aux licenciements

Un proverbe dit en substance : les promesses ne valent que pour ceux qui y croient. C'est ce que doivent penser aujourd'hui les 11 crews et co-pilotes licenciés à Baboo. On leur avait fait miroiter les effets du chômage technique, déclenché par l'employeur le temps d'empocher les salaires versés par l'OCE (Office Cantonal de l'Emploi), puis d'un coup on leur annonce qu'ils passent quand même à la trappe. Ce doit être là un effet du fameux « Baboo spirit »... Quoi qu'il en soit, le SSP a convoqué une Assemblée générale du personnel. Affaire à suivre...

L'info du mois

Swissport: la Direction viole la Loi et la CCT!

Swissport n'a accepté aucune des revendications du personnel. Mieux : ils proposent de donner des jours supplémentaires de vacances... payés par le personnel ! En coupant le paiement de pauses aux employés irréguliers, Swissport joue en effet les grands seigneurs et paie 4 jours de vacances à tout le monde. Des vacances qui sont donc financées par le personnel en irrégulier et dont ne profitent réellement que les employés de bureau. Habile stratégie, qui vise à monter un personnel contre l'autre et à briser la solidarité. Dans un contexte de fin de CCT (elle arrive à échéance au 31 décembre 2009) et de rupture de négociations, l'employeur a évidemment tout intérêt à diviser ses employés pour éviter la grève.

Mais dans sa volonté de contrer l'élan du personnel, Swissport peut compter sur un autre allié fidèle. Car c'est là qu'on retrouve le fameux PUSH, lequel vient une fois de plus appuyer l'employeur dans sa campagne de désinformation, avec rien de moins qu'un courrier envoyé au domicile de tous les employés. Seulement pour l'occasion la ligne rouge a été franchie ! En effet, comment PUSH a-t-il eu les adresses de tout le personnel ? Mais par la Direction pardi. Car pour manipuler son personnel, Swissport n'hésite pas à violer tout à la fois la Loi et la CCT! Rappelons ici que la protection des données est un droit fondamental des employés. Le SSP va porter cette affaire devant les Tribunaux. A suivre...

Gate Gourmet est formidable !

Ce qu'il y a de bien chez Gate Gourmet, c'est qu'avec eux on peut faire des articles tous les mois ! A tel point qu'il faudrait leur dédier tout le journal, mais cela ferait des jaloux, alors on se contentera d'évoquer une seule de leurs entoulopes.

Pour l'occasion, nous reviendrons sur le licenciement d'un gréviste en 2008. Bien sûr, Gate Gourmet prétendait qu'il n'y avait aucun lien

entre la participation de Monsieur X à la grève et son licenciement. La seule raison du licenciement, la vraie de vraie, c'est que X avait bu un verre de vin à l'anniversaire de son fils. Et comme X conduisait sur le tarmac... Licenciement avec effet immédiat ! Pas un seul jour de délai de congé à X, et ce après 22 ans dans l'entreprise.

Eh bien vous n'allez pas le croire, mais lors d'un premier jugement les Prud'hommes ont donné raison à Gate Gourmet.

Tout content, voilà l'employeur qui annonce sa victoire au personnel. Et quand il découvre un autre employé moitié bourré au volant, Gate Gourmet décide de continuer à le faire conduire, histoire de bien montrer que l'employeur a tous les droits, y compris celui de licencier un gréviste. Malheureusement pour Gate Gourmet, ils ont oublié que le délai de recours aux Prud'hommes n'était pas encore échu. Le SSP a donc demandé la révision du jugement. Je connais des dents qui n'ont pas fini de grincer...

easyJet à la CRCT

Là aussi, l'employeur espérait éviter des négociations en contestant le SSP. Le Tribunal de la CRCT (Chambre des Relations Collectives de Travail) a rendu sa décision : easyJet est obligé de négocier avec nous ! Je vous le dis : la vie de patron n'est plus tenable...

Pétition : la campagne bat son plein

A l'heure d'écrire ces mots, nous ignorons encore combien de signatures a recueilli la pétition. Ce qui est de toute façon acquis, c'est que nous avons passé les nombres à 4 chiffres ! Voilà qui donne un sérieux mandat au SSP pour améliorer les conditions de travail à l'aéroport. On en reparle au prochain numéro.

Et la pensée du mois...

D'un Anglais au capitaine Surcouf, corsaire de son état :

« Vous, les Français, vous vous battez pour l'argent. Nous, les Anglais, nous nous battons pour l'honneur ! »

Réponse de Surcouf à l'Anglais :

« On se bat toujours pour ce qu'on n'a pas. »

Corsairement vôtre, Yves Mugny